



REPORT D AUDIENCE DEVANT LE JAF

Par **RAXACH STEPHANIE**, le **17/05/2017** à **14:33**

Bonjour et par avance merci pour votre réponse

Je vais tenter de vous expliquer mon inquiétude.

Nous sommes mon ex et moi convoqués devant le JAF dans deux jours, pour régulariser la résidence alternée de nos enfants. Nous avons chacun notre avocat car mon ex demande une pension alimentaire estimant qu'elle a des droits. "ironie - elle a un meilleur salaire que le mien". Mon avocat m'a dit qu'elle va solliciter un report d'audience, je ne connais pas les raisons de sa requête. Par contre, je n'arrive pas à le joindre et il ne répond pas à mes mails. Je souhaite seulement savoir si je dois me présenter devant le JAF dans deux jours sachant que mon avocat va demander un report.